



HAL
open science

Une production lyonnaise d'olpés : l'atelier de Saint-Vincent

Jean-Paul Lascoux, Woytek Widlak

► **To cite this version:**

Jean-Paul Lascoux, Woytek Widlak. Une production lyonnaise d'olpés : l'atelier de Saint-Vincent. Gallia - Archéologie de la France antique, 1996, Les productions des ateliers de potiers antiques de Lyon (1ère partie) : les ateliers précoces, 53, pp.13-18. 10.3406/galia.1996.3196 . hal-01911146

HAL Id: hal-01911146

<https://hal.science/hal-01911146>

Submitted on 29 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

UNE PRODUCTION LYONNAISE D'OLPÉS : L'ATELIER DE SAINT-VINCENT

Jean-Paul LASCoux avec la collaboration de Woytek WIDLAK

Résumé. *Situé dans le quartier de Saint-Vincent, en aval de la Muelle, l'atelier a été découvert en 1989. Les vestiges de cinq fours ont été reconnus. On connaît mal en revanche la production de l'atelier qui aurait fonctionné vers 40 avant J.-C. et serait le plus ancien actuellement connu à Lyon. Seule une production d'olpés à pâte calcaire semble assurée.*

Abstract. *The workshop of Saint-Vincent, on the bank of the river Saône, downstream of la Muelle, was discovered in 1989. The remains of five kilns were found, but only the production of « olpe » seems to be attested. These kilns were probably used around 40 B.C. and the workshop is the most ancient known in Lyon.*

Le quartier Saint-Vincent s'étend le long de la rive gauche de la Saône au pied des balmes granitiques du plateau de la Croix-Rousse, à l'endroit même où le défilé de Pierre Scize s'ouvre sur la plaine alluviale du confluent (fig. 2). Partie de la presqu'île lyonnaise, dont il constitue l'extrémité nord-ouest, il recouvre une terrasse alluviale de formation ancienne qui fut occupée dès le Bronze final. L'atelier de potier découvert en 1988 s'inscrit dans les toutes premières occupations d'une longue évolution du quartier, entre les traces fugitives d'une occupation de la fin du premier Âge du Fer et l'installation d'un bâtiment gallo-romain élevé vers 30-20 avant J.-C.

Le mobilier indique que l'atelier est antérieur aux premiers niveaux de la colonie fondée en 44-43 avant notre ère et que celui-ci fonctionne probablement encore quelques années au-delà de cette date. Selon cette chronologie, les olpés, produites sans aucun doute par l'atelier, et la technologie des fours, dont aucun exemple aussi précoce n'existe à notre connaissance en Gaule, traduisent une forte influence méditerranéenne et sont autant de pièces à verser au dossier de la romanisation du site après la conquête. On peut regretter toutefois que l'étude du mobilier ne soit pas en mesure d'apporter de conclusions définitives quant à sa chronologie afin de dater plus précisément ce processus¹.

1. Les résultats de l'étude archéomagnétique confiée à M. Hedley en 1988 ne nous sont jamais parvenus.

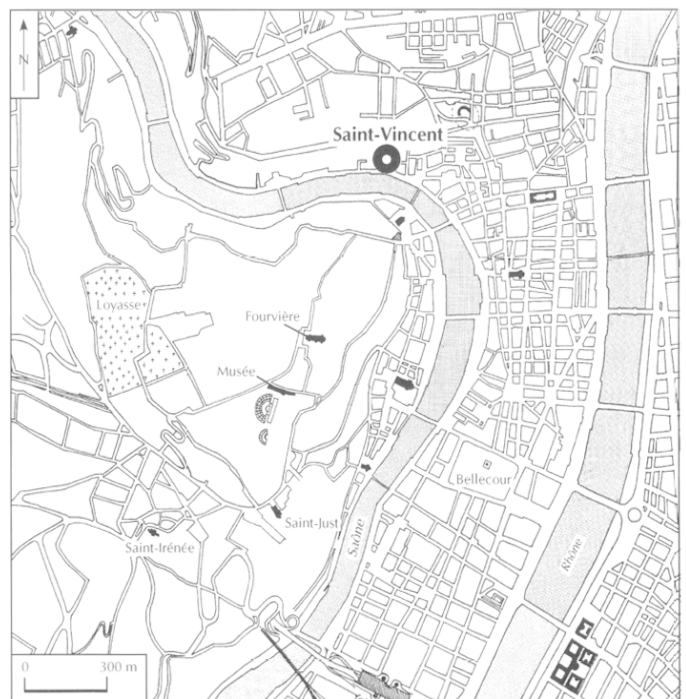


Fig. 2. Plan de localisation de l'atelier de Saint-Vincent dans la ville antique.

UNE PRODUCTION LOCALE

Plusieurs arguments, comme le mode de cuisson déduit de la morphologie des fours ou l'importance quantitative et la diversité des vases de cette catégorie de

céramique dans le mobilier de l'atelier, suggèrent que les olpés ont été produites par l'atelier du quartier Saint-Vincent.

L'ATELIER ET SES FOURS

Les vestiges étudiés se répartissent sur une surface approximative de 1000 m². Ils se composent de six fours et de deux aires aménagées qui abritaient sans doute les tours destinés au façonnage des vases. La faible densité des vestiges laisse supposer que l'atelier a utilisé de toute évidence l'espace de manière extensive, et que par conséquent son emprise devait être importante. Par ailleurs, les étapes de la production représentées exclusivement ici par la cuisson et le tournage suggèrent également que l'atelier était organisé en différents espaces spécialisés (aires ou bâtiments de stockage, fosses-dépotoirs, habitat, etc.), absents puisque situés probablement au-delà du secteur fouillé.

Les fours les mieux conservés sont au nombre de quatre. Tous appartiennent au même type. Le plus imposant d'entre eux se compose d'un cendrier et d'une chambre de chauffe circulaire, reliés entre eux par un alandier. Sa chambre a un diamètre de 2 m. Elle possédait une sole percée de carneaux, soutenue par des pilastres périphériques et par deux languettes qui convergeaient vers l'alandier. Les autres fours avaient une chambre dont le diamètre n'excédait pas le mètre. La chambre de l'un d'entre eux, la plus complète, était encore munie de deux pilastres diamétralement opposés et d'une languette entre eux supportant la sole. Tous ces fours appartiennent à la catégorie IIV1 à chambre de chauffe circulaire (Duhamel, 1975) et conviennent parfaitement à des cuissons en mode A (Picon, 1973) utilisées en l'occurrence pour la fabrication des olpés.

LES OLPÉS

Toutes les pâtes appartenant à cette catégorie de céramiques sont constituées d'une argile calcaire cuite en mode A, contenant de fines particules de mica. Leur couleur est beige orangé clair, à l'exception de quelques exemplaires marron rougeâtre. Plusieurs fragments de panse portent également sur la face externe les traces d'un engobe épais, blanc et très fragile. Il ne fait aucun doute que tous les fragments en portaient à l'origine mais que le milieu de conservation ou la qualité du matériau utilisé a entraîné la disparition de ce revêtement sur la majorité d'entre eux.

Les olpés sont très fragmentées et ne présentent aucun exemplaire archéologique complet. Plusieurs fragments inégalement conservés autorisent cependant la restitution du vase. L'exemplaire le plus complet (fig. 3, n° 3) permet de supputer sa forme et ses dimensions générales. Sa panse est ovoïde (fig. 3, n°s 1 à 3) et repose sur un pied annulaire (fig. 3, n°s 5 et 6). Elle est munie d'une seule anse en bandeau accrochée sur l'épaule un peu au-dessous de la liaison panse/col pour son extrémité inférieure, et sur le col sous la lèvre pour son extrémité supérieure (fig. 3, n°s 2, 3, 4 et 10). Son col haut et droit s'achève le plus souvent par une lèvre droite, simple et allongée (fig. 3, n° 7).

Des différences dans les dimensions et les formes des parties constitutives du vase suggèrent que de nombreuses variantes ont été produites. Ceci est particulièrement évident à l'observation des cols et des lèvres. Le col peut être plus ou moins large, cylindrique, bitronconique ou posséder des parois bombées. On dénombre des lèvres à inflexion externe puis interne (fig. 3, n°s 8, 20 et 21) et des lèvres de forme triangulaire (fig. 3, n°s 10 à 12). On constate que quelques-unes d'entre elles sont plus fréquemment associées à des formes particulières de col. Tel est le cas par exemple des lèvres en forme d'amande obtenues par surépaississement de la pâte et disposées dans le prolongement d'un col cylindrique ou bitronconique (fig. 3, n°s 7 et 9). On observe également des lèvres déversées, légèrement détachées de la paroi, associées au contraire à un col cylindrique (fig. 3, n°s 13 et 14) ou bombé (fig. 3, n°s 15 et 16), mais aussi des lèvres éversées à gorge interne concave, montées sur des cols aux parois légèrement bombées ou bitronconiques (fig. 3, n°s 17 à 20). De fortes différences dans les diamètres des panses et des pieds laissent supposer d'autre part que plusieurs vases de capacité différente ont été produits. Cependant, aucune certitude ne peut être avancée quant à l'existence d'une corrélation entre la forme de la lèvre, la forme et la dimension du col et de la panse.

Si la fabrication de nombreuses variantes accrédite l'hypothèse d'une production locale, celle-ci demeure toutefois une preuve insuffisante en soi. Le pourcentage élevé des olpés dans l'ensemble du mobilier et de la céramique de tradition romaine ou assimilée de l'atelier est au contraire plus convaincant. Il représente en moyenne dans chacun de ces deux groupes respectivement 52 % et 48 % des tessons ainsi que 50 % et 39 % des formes identifiées. Sa fréquence atteint même dans un lot 73 % et 79 % des tessons, 60 % et 79 % des formes identifiées. Ces

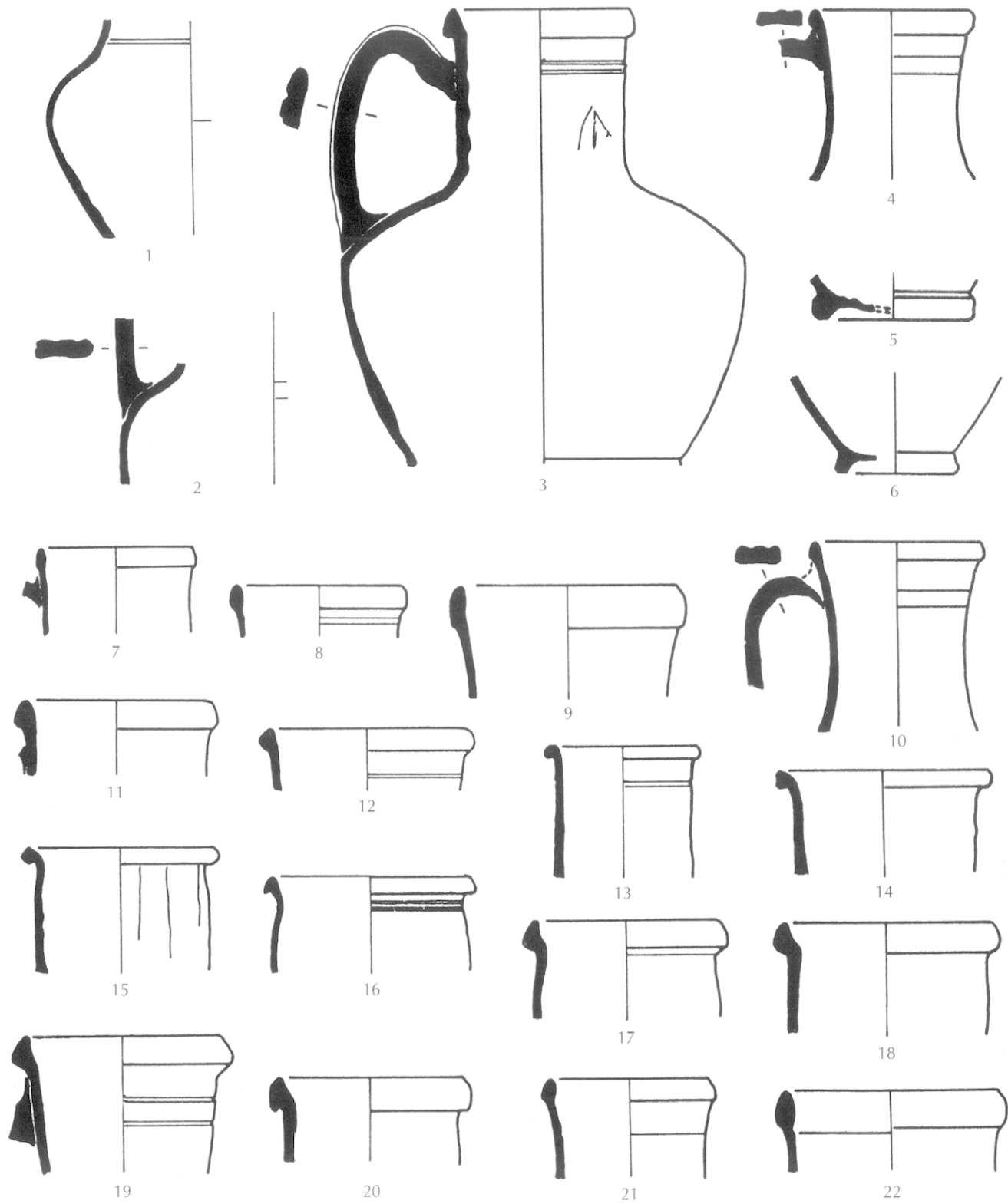


Fig. 3. Les olpés (échelle : 1/3).

chiffres sont exceptionnels par rapport à ceux observés dans les contextes d'habitat régionaux. À titre de comparaison, les olpés sont rares sinon inexistantes dans les contextes lyonnais précoces², comme sur les sites foréziens de La Tène finale, notamment à Feurs et à Roanne (Bessou, 1976; Guichard, Vaginay, 1988, p. 97). On retiendra enfin également en faveur d'une production locale quelques fragments de panse ayant subi le contact du feu, peut-être des ratés, sous réserve toutefois qu'aucun fragment déformé n'atteste avec certitude un accident de cuisson.

CHRONOLOGIE ET COMPARAISONS AVEC LES CONTEXTES LYONNAIS

Le mobilier céramique provient des niveaux superficiels du terrain naturel pollué par l'atelier, de fosses, de recharges et de fragments de sols, ainsi que de couches consécutives à la destruction de l'atelier. Malgré la diversité et la nature différente des faits dont il est issu, il offre un faciès cohérent qui permet d'en déduire par conséquent une fourchette chronologique fiable et relativement précise (tabl. I). Une première indication chronologique concernant l'abandon de l'atelier est apportée par le mobilier d'une fosse recoupant l'un des fours. Bien que composée en grande partie de céramique résiduelle, elle a livré une forme Goudineau 14, produite dès 20-15 avant J.-C. (Goudineau, 1968), qui place l'abandon de l'atelier à cette date au plus tard, compte tenu du mobilier de l'occupation suivante auquel la fosse appartient.

CHRONOLOGIE

Le mobilier de l'atelier se répartit en deux grandes catégories de céramiques : la céramique de tradition indigène et celle de tradition romaine, selon la terminologie empruntée à B. Mandy et M. Monin (Mandy *et alii*, 1990, p. 85). Parmi la céramique de tradition indigène, la céramique commune sombre possède un répertoire de formes composé d'écuelles qui appartiennent aux types Vaginay 4111/5111, 4114/5113, 4115, 4116, au type Vaginay 4131 copiant la forme Lamboglia 31, et au type

2. Elles sont aussi rares dans le fossé du Verbe-Incarné. Elles le sont également dans les contextes de la rue H.-Le-Châtelier (Monin, 1989) et de Sainte-Croix qui lui sont contemporains. Elles sont par contre absentes ou résiduelles dans les contextes de la Parcelle II et des Fosses du musée.

Tabl. I. Inventaire du mobilier céramique de l'atelier de Saint-Vincent. Les vases sont comptabilisés selon la méthode Arcelin (1981). Exception faite d'un fond de mortier et d'un couvercle, la majorité des tessons en céramique claire porte un engobe blanc. Parmi les amphores, douze fragments sont d'origine italique; la céramique campanienne B appartient au matériel résiduel de l'occupation suivante.

Catégories	tessons	vases
Campanienne A	8	2
Campanienne B	6	5
Sigillée imitation	1	1
Paroi fine	1	1
Céramique peinte	55	13
Commune claire	583	51
Commune grise	225	26
Commune grise fine	103	18
Amphores	118	7
total	1100	124

Vaginay 5124 imitant les formes Lamboglia 36 et 5/7. Ces formes caractérisent un horizon de La Tène finale. Elles apparaissent vers 80-70 sur les sites foréziens, avant de s'éteindre vers 20 avant notre ère (Guichard, Vaginay, 1988). On observera également, en faveur de la chronologie proposée, la présence majoritaire de la céramique commune sombre à pâte fine, cuite en mode B. Celui-ci, considéré comme un indicateur chronologique fiable, suggère plus précisément que le fonctionnement de l'atelier ne peut pas être antérieur au milieu du I^{er} s. avant J.-C. (Guichard, Vaginay, 1988; Debord, 1982).

La céramique de tradition romaine est représentée par une sigillée, une paroi fine, des céramiques campaniennes A et B et des fragments d'amphore Dressel 1. Les deux premières catégories indiquent encore une datation qui ne peut pas être antérieure au milieu du I^{er} s. avant J.-C. Les autres catégories ne s'opposent pas à une telle chronologie, bien qu'elles aient été produites plus anciennement. La campanienne B, la plus récente, produite à partir de la seconde moitié du II^e s. avant J.-C., puis diffusée à partir de la fin de ce siècle en Gaule, disparaît vers 30 avant J.-C. (Morel, 1980; Py, 1981 et 1993b, p. 151). La campanienne A, plus ancienne, disparaît dans la basse vallée du Rhône peu après le type précédent, vers 25 avant J.-C. (Py, 1993c, p. 146). Le type Dressel 1, produit à partir de 130 avant notre ère, largement diffusé ensuite en Gaule, perdure jusqu'au début de notre ère (Tchernia, 1986, p. 126). Enfin, une estampille *SEX DOMITI*, datée de l'époque préaugustéenne et augustéenne (Callender, 1965, p. 247), conforte également l'hypothèse d'une datation après 50 avant J.-C.

COMPARAISONS

Les comparaisons avec les sites lyonnais montrent que l'atelier s'inscrit dans les contextes les plus anciens de la colonie : le fossé du Verbe-Incarné et de Sainte-Croix, l'habitat de la Parcelle II du Verbe-Incarné et du Musée. Son mobilier ne présente guère de points communs avec ceux de l'habitat de la Parcelle II du Verbe-Incarné et des Fosses du musée dont les catégories et les formes des céramiques appartiennent à la période augustéenne précoce³. En particulier, ceux-ci ne possèdent aucune forme de céramique campanienne et livrent un matériel amphorique composé déjà de formes nouvelles (Dressel 2/4, 7/11, Pascual I, etc.), où le type Dressel I est rare, voire absent (Desbat *et alii*, 1989).

Les analogies sont au contraire plus nombreuses avec les mobiliers des deux derniers contextes gallo-romains que l'on associe actuellement aux niveaux les plus anciens de la colonie. Si l'interprétation et la chronologie du fossé du Verbe-Incarné font encore l'objet de débats, tous les auteurs admettent cependant que l'utilisation du fossé et son comblement se rapportent à un événement circonscrit dans le temps en rapport avec une pratique alimentaire (Mandy *et alii*, 1990). Son mobilier doit être cependant distingué de celui de l'atelier, en raison de l'absence de trois catégories de céramiques qui traduit l'antériorité du premier sur le second. Les sigillées et les parois fines sont en effet absentes dans le remplissage du fossé. Le fait que l'atelier n'ait livré qu'un seul exemplaire dans chacune de ces deux catégories pourrait être considéré comme une preuve insuffisante si leur absence n'était pas associée dans le fossé à celle de la céramique commune fine, sombre, cuite en mode B. Ce mode, qui supprime tous les autres modes de cuisson en céramique commune sombre à partir du milieu du I^{er} s. avant J.-C.,

justifie à notre avis de considérer comme plus récent l'atelier de Saint-Vincent.

Les rapprochements avec le mobilier du fossé de Sainte-Croix sont en revanche plus nombreux et suppose- raient que les deux contextes peuvent appartenir au même horizon chronologique. Son mobilier composé de céramiques à caractère domestique et de quelques matériaux de constructions suggère aux auteurs que le fossé a été comblé avec la destruction d'un des premiers habitats de la colonie (Mandy *et alii*, 1990, p. 91). Malgré des différences de pourcentages, au demeurant parfaitement compréhensibles eu égard à la nature différente des deux contextes, on ne peut cependant que constater que les mêmes catégories de céramiques sont présentes tant à Sainte-Croix qu'à Saint-Vincent, et que la céramique commune sombre, fine, cuite en mode B¹ est majoritaire sur les deux sites.

CONCLUSION

Bien que les analyses physico-chimiques fassent défaut pour asseoir avec certitude l'hypothèse d'une production locale, la technologie des fours, l'homogénéité des argiles, comme le nombre et la diversité des olpés de l'atelier de Saint-Vincent constituent à notre avis autant d'indices en ce sens. Ceci, en soi, ne serait pas pour surprendre puisque cette forme d'origine italienne a été immédiatement et abondamment imitée dans de nombreux ateliers régionaux de Gaule méridionale et de Catalogne (Dedet *et alii*, 1974; Py, 1978 et 1993a, p. 222). Lyon serait ainsi, à notre connaissance, la manifestation la plus septentrionale d'un tel engouement.

Par ailleurs, si cette forme a été effectivement produite à Lyon, comme nous le pensons, elle suppose une forte influence italique, peut-être même un potier d'origine italienne. La morphologie des fours incite également à proposer une telle hypothèse car aucun exemple de ce type n'est connu actuellement en Gaule. En effet, et à la différence des fours de l'atelier, ceux de La Tène sont construits sur un pilier central qui soutient une sole constituée par des boudins d'argile. Le four de Lezoux, daté de La Tène D1, est un exemple de ce type (Mennessier-Jouannet, 1991).

Deux hypothèses peuvent être envisagées pour la chronologie de l'atelier. L'une placerait le début de son fonctionnement au plus tôt en 44-43 avant J.-C., si l'on retient à la lettre l'hypothèse de la fondation *ex nihilo* de

3. Par ailleurs, si la céramique commune claire est en nombre important dans le mobilier augustéen de la Parcelle II, à part à peu près égale avec la céramique commune sombre (Desbat *et alii*, 1989, p. 102), il s'agit non plus d'olpés mais des formes caractéristiques de l'époque augustéenne.

4. Toute la céramique commune sombre fine du fossé de Sainte-Croix est cuite en mode B comme il en est également de même pour celle de l'atelier. Elle forme 9% des tessons et 28% des vases de la céramique de tradition indigène (Mandy *et alii*, 1990, p. 86). On retiendra aussi que 80% de la céramique sombre fine du remplissage du fossé de la rue H.-Le Châtelier est cuite en mode B (Monin, 1989, p. 87-88).

la colonie⁵. Les rapprochements constatés avec les mobiliers des contextes lyonnais contemporains des premiers temps de la colonie, en particulier les similitudes avec le mobilier du fossé de Sainte-Croix, suggèrent qu'il peut en être ainsi. La présence, dans le mobilier de l'atelier, d'une sigillée, d'une paroi fine et de quelques amphores apparaissant à l'époque augustéenne, s'accorde également avec ce point de vue. On remarquera cependant que l'installation de l'atelier à cette date suppose que son fonctionnement fut bref puisque le mobilier de la Parcelle II et des Fosses du musée place l'abandon de l'atelier antérieurement à 30-20 avant J.-C. Ces deux derniers contextes ont été rapportés par A. Desbat *et alii* (1989) à la première phase de construction du site du Verbe-Incarné et sont datés⁶ entre 40 et 30-20 avant J.-C. Le fonctionnement de l'atelier serait ainsi réduit à quelques années. Concilier la chronologie de l'atelier et de la Parcelle II reviendrait donc ainsi à supposer que l'évolution des productions a été extrêmement rapide et que la production de formes nouvelles et anciennes a pu même coexister. Les olpés, rares dans le mobilier de la

Parcelle II et absentes des Fosses du musée, démentent cependant qu'il en a pu être ainsi. D'autres solutions sont possibles : reconsidérer soit la chronologie proposée par A. Desbat *et alii*, soit la date du début de fonctionnement de l'atelier.

Deux arguments font privilégier une datation haute du mobilier de l'atelier : la quasi-absence des olpés dans les niveaux les plus anciens de la colonie et la présence dans ceux-ci de céramique campanienne pour laquelle A. Desbat *et alii* proposent une interprétation satisfaisante. Considérant que la production de la campanienne cesse vers 49 avant J.-C. (Morel, 1980), les auteurs supposent que le site de Lyon, nouvellement créé, répercute directement le désintérêt pour cette production au contraire d'autres sites où son utilisation est prolongée au-delà de cette date (Py, 1981). Une telle hypothèse permet ainsi d'expliquer la rareté de la campanienne dans les contextes de la Parcelle II et des Fosses du musée, comme également celle des amphores Dressel 1 qui, diffusées jusqu'au début du I^{er} s. après J.-C., sont concurrencées dès le début de l'époque augustéenne par les Dressel 2/4 italiques et les Dressel 7/11 (Tchernia, 1986) dans les niveaux augustéens précoces de Lyon (Desbat *et alii*, 1989). Au vu de ces arguments, l'atelier serait donc antérieur à 40 avant J.-C. Mais une datation haute considérant qu'une césure ait pu exister entre l'atelier et les contextes anciens de la colonie n'est pas envisageable, eu égard à la sigillée, à la paroi fine et au timbre *SEX DOMITI*. De ces différentes considérations il ne peut être retenu, à notre avis, qu'une seule datation qui place le fonctionnement de l'atelier entre le milieu du I^{er} s. et 40 avant J.-C.

5. M. Rambaud, comme Chr. Goudineau, suppose que la chronologie de tous les événements ayant conduit à la création de la colonie de droit romain se situe entre 44-43 avant J.-C. (Rambaud, 1964; Goudineau, 1986; Goudineau (dir.), 1989, p. 119-120), et non à partir de 62 avant J.-C. comme le proposait C. Jullian (1929). Les deux premiers auteurs s'opposent également à l'hypothèse d'un camp de César à Lyon pendant la guerre des Gaules (Rambaud, 1964).

6. Cf. Desbat *et alii* (1989, p. 104) : outre la sigillée et les parois fines bien représentées, la commune présente une lèvre striée et un mortier à lèvre en bandeau; la commune sombre : un pot ovoïde à col côtelé. On remarquera par ailleurs l'absence de la campanienne et le nombre relativement faible d'amphores Dressel 1 (2 exemplaires).